

dante de chacun des plans inclinés, soutenu de 10 en 10 mètres par des poulies de $0^m,55$ de diamètre.

Pour le plan inférieur, par exemple (fig. 452), le câble, arrivé au sommet de la montée, s'infléchit comme la voie, et la suit horizontalement jusqu'à l'origine de la courbe de raccordement; là il pénètre sous le sol, et par un conduit souterrain arrive sur une poulie de renvoi P, de $4^m,80$ de diamètre, placée horizontalement devant le bâtiment des machines, vis-à-vis des poulies motrices et à la hauteur de la partie inférieure de leur circonférence; il vient alors s'enrouler par-dessous sur la première gorge de la deuxième poulie motrice, qu'il embrasse pendant une demi-circonférence, puis il passe dans la première gorge de la première poulie, d'où il s'échappe aussi, après un contact d'une demi-circonférence, pour se diriger sur la deuxième gorge de la

Plan incliné de Liège.

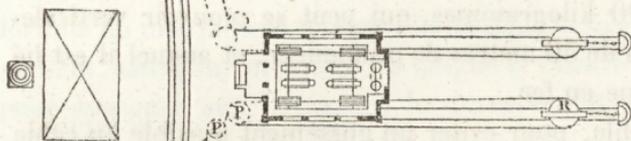


Fig. 452. —

seconde poulie, et ainsi de suite. Au sortir de la cinquième gorge de la première poulie, il se trouve à la partie inférieure, et va s'enrouler en dehors et en arrière du bâtiment des machines sur une poulie de renvoi horizontale R de 7 mètres de diamètre, portée sur un chariot mobile dont nous indiquerons bientôt l'usage.

Après quoi il revient parallèlement à sa précédente direction, mais en sens inverse, passe par une nouvelle poulie de renvoi horizontale P' de $3^m,50$ de diamètre, à axe fixe, placée à côté de la première; le câble est ainsi ramené sur l'axe de la voie descendante, qu'il parcourt dans toute son étendue comme il a fait déjà de la voie ascendante; enfin il s'enfonce de nou-